



Poitiers, 19 Juillet 2021

Travaux de réhabilitation du pont suspendu de Bonneuil-Matours



Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, accompagné de Gilbert BEAUJANEAU, Vice-Président en charge des routes et Isabelle BARREAU, Conseillère Départementale du canton de Chauvigny, ont effectué, le 19 juillet, une visite du chantier de réhabilitation du pont suspendu de Bonneuil-Matours. Cet ouvrage permet à la RD 3 de franchir la Vienne dans cette commune.

Le contexte

Ce pont, dont la construction d'origine avec tablier en bois et pylônes en pierre date de 1846, a fait l'objet d'une reconstruction du tablier et de sa suspension en 1932, puis de divers travaux de renforcements structurels au cours du temps. Aujourd'hui, il présente certains problèmes liés, notamment, au vieillissement aggravé de sa suspension et à la résistance réduite du tablier, d'où la mise en place de limitations de circulation et de gabarit, pour les véhicules.

Dans le cadre du Schéma Routier 2016-2021, le Département de la Vienne a décidé de procéder à la réhabilitation complète de ce pont inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 2011. Compte tenu de cet impératif, l'objectif était de refaire la chaussée pour garantir la sécurité des usagers, tout en préservant le cachet historique de l'ouvrage. Après les travaux, il sera un peu plus large qu'actuellement, suite à l'aménagement de deux trottoirs latéraux pour les piétons.



Après plusieurs années de diagnostic, d'études techniques, de concertation et de procédures administratives, les travaux de réhabilitation ont débuté en juin 2020. La méthode retenue pour réaliser le changement de la suspension est le recours à une suspension provisoire qui consiste à changer les différents câbles, puis à faire passer les charges de la suspension existante vers la suspension provisoire. Il présente l'avantage de ne pas avoir des répercussions sur la Vienne.

Les travaux actuels...

Une passerelle provisoire accessible aux personnes à mobilité réduite est en place pour les piétons et les cyclistes posant pied à terre. Elle est accrochée sur les pylônes existants et ancrée provisoirement dans le sol. La suspension existante et l'ancien tablier ont été enlevés.

Le tablier neuf sur la travée entre les pylônes est en place, soutenu par une suspension provisoire. Ce tablier neuf a été mis en place en même temps que l'ancien tablier était évacué en plusieurs étapes :

- ▶▶ un morceau évacué sur la rive droite
- ▶▶ le tablier est décalé vers la rive droite sur des rails fixés aux poutres
- ▶▶ la place laissée sur la rive gauche est mise à profit pour installer un morceau de tablier neuf

Les petites travées de rive ont été évacuées. L'ouvrage a été désamianté dans sa totalité. L'entreprise prépare les «massifs» en béton pour recevoir les futurs ancrages des câbles neufs qui seront dans les chambres d'ancrage.

Parallèlement, des réglages d'altimétrie du nouveau tablier sont en cours avant l'assemblage définitif des tronçons pour en figer la géométrie.



... et ceux à venir

Après les démolitions, les nouvelles chambres seront reconstituées en béton armé pour recevoir les ancrages de la future suspension. De nouveaux tirants ancrés dans le sol seront mis en place pour recevoir directement les charges provenant des câbles de la suspension.

Différentes grandes phases de travaux restent à venir :

- ▶ Réalisation d'une dalle de béton
- ▶ Installation de la nouvelle suspension
- ▶ Transfert des charges de la suspension provisoire vers la suspension neuve
- ▶ Finition des garde-corps et enrobés

Cette réhabilitation va s'étendre sur 22 mois. Le planning prévu se poursuit malgré quelques aléas dus au contexte sanitaire et à la découverte, en avril dernier, d'une bombe datant de la Seconde Guerre mondiale. Le pont est coupé à la circulation depuis le 4 janvier 2021, avec une réouverture envisagée d'ici la fin de l'année.

L'opération chiffrée à 7 013 596 €, est financée par le Conseil Départemental de la Vienne. Une subvention de 1 121 760 € a été accordée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles - Conservation régionale des monuments historiques au titre des monuments historiques inscrits.



Informations

Direction des Routes - Pôle Grands Travaux du Département - 05 49 62 91 33 - lavienne86.fr

Photos : ©Christophe Accart / Société Artcad

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Contact presse : Karine DUFOUR



☎ 05 49 55 66 73 - 06 07 24 02 19

✉ kdufour@departement86.fr